

## COMPTE-RENDU

### **Premières rencontres territoriales de la Francophonie économique (Reims, 4 juillet 2015)**

Le **4 juillet 2015** se sont tenues à Reims les premières rencontres territoriales de la Francophonie économique, organisées par la **Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)** et l'**Association internationale des Régions francophones (AIRF)**, en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF), la Région Champagne-Ardenne et la CCIR Champagne-Ardenne.

Ces rencontres ont eu pour objectif principal la co-élaboration par les participants des collectivités territoriales et de chambres consulaires présents de propositions pour le développement économique de l'espace francophone. Celles-ci ont été **transmises à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)**.

Deux ateliers ont permis l'élaboration de la liste de propositions finales :

- **Atelier 1: Développement local du secteur privé africain** : ses besoins, ses priorités, au regard des capacités d'action des collectivités territoriales et des chambres consulaires.
- **Atelier 2: L'action conjointe des collectivités territoriales et des chambres consulaires** pour le renforcement des échanges et des coopérations commerciales au sein de l'espace économique francophone.

Ces rencontres ont été l'occasion de présenter la signature de la **convention entre l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) et la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)**. Celle-ci doit permettre de mutualiser les efforts des deux organisations, en termes d'objectifs et de moyens, afin de renforcer leur collaboration et de diversifier les actions d'appui aux entreprises présentes dans les différents territoires de l'espace francophone.

#### **1. Synthèse de l'ouverture officielle en plénière**

- **M. Jean-Paul BACHY**, Président de la Région Champagne-Ardenne, Vice-président de l'Association internationale des Régions francophones (AIRF), Vice-président de la Commission nationale de la Coopération décentralisée (CNCD).

M. Bachy a souhaité mobiliser les participants sur la nécessité d'associer les actions entre Régions et Chambres consulaires pour la coopération économique, avec une volonté de décloisonnement forte. Il a notamment appelé les participants à **se positionner conjointement vis-à-vis des grandes agences et bailleurs internationaux**. M. Bachy a enfin signalé l'enjeu d'un espace francophone mieux organisé, en particulier par rapport aux grandes zones régionales à influence mondiale.

- **M. Esohauna MEBA**, Président de la CCI du Togo, Vice-président de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF).

M. Meba a rappelé que la Charte signée à Dakar à l'occasion du 1er forum économique de la Francophonie (1-2 décembre 2014) incluait dans ses dispositions le **développement de « plateformes régionales » afin d'encourager les dynamiques économiques francophones**

(art. 13). M. Meba a également souligné l'enjeu d'un travail commun entre collectivités territoriales et chambres consulaires afin de faire porter au sommet des agendas politiques la dimension économique de la Francophonie.

- **Mme. Aicha POUYE**, Directrice, Division of Business and Institutional Support, International Trade Center.

Mme Pouye a souligné son soutien à ce type d'événements qui permettent un rapprochement entre autorités publiques et acteurs privés. Elle a exposé en 3 points principaux le rôle de l'International Trade Center pour le développement de la stratégie économique francophone :

- 1/ l'appui à l'accès des entreprises à une **information commerciale pertinente** à travers des plateformes de **formation en intelligence économique** ;
- 2/ faciliter l'émergence d'un **cadre propice aux affaires** (appui aux organisations régionales concernées, comme l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), application des accords de Bali) ;
- 3/ agir pour **l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes** et développer leur potentiel d'entrepreneurs (ex. "Initiative jeunesse et commerce" au Maroc).

Mme Pouye a souligné le besoin de développement de plateformes numériques francophones afin de soutenir ces actions, en faveur de la coopération et du développement économique.

- **M. Bertrand FORT**, Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

M. Fort a salué l'initiative de ces rencontres qui permettent de construire des cadres propices aux échanges dans la durée. M. Fort a exposé les différentes initiatives de la DAECT en faveur de la coopération entre collectivités territoriales et acteurs économiques. Il a notamment présenté le **Comité économique de la Commission nationale de la Coopération décentralisée (CNCD)**, lancé en juin 2015 sous l'égide de **M. Fekl, Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, à la promotion du Tourisme et aux Français de l'étranger**. Un groupe de travail « Francophonie économique », successivement au sein de la CNCD puis repris par le Comité économique, montre déjà l'intérêt des collectivités territoriales françaises pour ce sujet. M. Fort a enfin rappelé les initiatives en matière de formation et de mobilité, notamment pour la jeunesse, auxquelles contribuent la DAECT et les collectivités territoriales.

## **2. Synthèse de la restitution des ateliers**

### **2.1. Atelier 1 : Développement local du secteur privé africain : action conjointe des collectivités territoriales et des chambres consulaires**

Présidents :

**Monsieur Adamou ILLO**, Président de la Région Tahoua (Niger), Trésorier de l'Association internationale des Régions francophones (AIRF) ; **Monsieur Didier MAVOUENZELA**, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et de Métiers (CCIAM) de Pointe-Noire, Vice-président CPCCAF pour la zone Afrique Centrale ; **Monsieur Jeannot Ahoussou KOUADIO**, Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), Président de la Région Bélier (Côte d'Ivoire), Ancien Premier ministre de Côte d'Ivoire ; **Monsieur Jean-Baptiste SATCHIVI**, Président de la CCI du Bénin, Président de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA.

Rapporteurs :

**Madame Marie-Gabrielle BOKA-VARLET**, Directrice générale de la CCI de Côte d'Ivoire ; **Monsieur Thierry CORNILLET**, Président-Fondateur de l'AIRF, Ancien Député européen, Avocat ; **Monsieur Zilé SOILIH**, Directeur Innovation et Croissance, CCI de Marseille Provence ; **Monsieur Bruno CHIAVERINI**, Délégué général de l'AIRF, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin – Lyon III.

### **Conclusions :**

Les participants ont insisté sur l'effort de mutualisation à fournir entre collectivités territoriales et chambres consulaires en particulier sur l'attractivité (à travers le marketing territorial), l'animation économique des territoires et les services d'aide à l'entrepreneuriat. Des facilités pour le financement de la formation des femmes et des jeunes à la création d'entreprise pourraient par ailleurs être envisagées lors de telles mutualisations.

Les participants ont souligné la nécessité de travailler en réseaux : à la fois pour la formation des agents, en favorisant notamment des échanges entre collectivités territoriales et chambres consulaires, dans le cadre de stage par exemples. Ce type de fonctionnement aurait pour bénéfice de doter les agents d'une vision globale, d'outils communs, et le développement d'un réflexe d'information entre chaque acteur. Un travail de bonne information et de synthèse des stratégies demeure à réaliser, en particulier pour faciliter les investissements et la consolidation de l'activité des entreprises locales. La coopération décentralisée peut à ce titre permettre le développement international des entreprises, mais une meilleure communication auprès des chambres consulaires est nécessaire.

### **2.2. Atelier 2 : L'action conjointe des collectivités territoriales et des chambres consulaires pour le renforcement des échanges dans l'espace francophone**

Présidents : **Monsieur Jean Paul BACHY**, Vice-Président de l'AIRF, Président de la Région Champagne Ardenne ; **Monsieur Mounir MOUAKHAR**, Président de la CCI de Tunis.

Rapporteurs : **Monsieur Georges FISCHER**, Directeur des Réseaux et Partenariats, CCI Paris Île de France ; **Monsieur Julien PALUKU KAHONGA**, Gouverneur du Nord Kivu (RDC).

### **Conclusions :**

Les participants se sont entendus sur une définition de l'espace francophone non réduit à celui des pays francophones stricto sensu, mais correspondant à une communauté dont les représentants sont présents dans de nombreux pays non francophones (l'exemple de Londres a été donné avec ses 300 000 locuteurs francophones environ). L'objectif des collectivités territoriales et du réseau consulaire est donc de favoriser la mise en réseau des membres de cette communauté.

La coopération décentralisée et l'action extérieure des collectivités territoriales ont été mentionnées comme outil principal de la collaboration entre les pouvoirs publics locaux et les entreprises pour le développement des échanges économiques de l'espace francophone. Cependant, plusieurs obstacles persistent : la faible mobilisation du réseau consulaire dans les projets de coopération décentralisée et le manque de communication des collectivités territoriales sur leurs actions, leurs débouchés et les bonnes pratiques.

Une des solutions proposées a été la mise en place d'une base de données qui informe sur les projets et les outils en matière de coopération décentralisée (l'exemple de l'Atlas français de la Commission nationale de la Coopération décentralisée a été donné, [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr)). La formation continue des agents

des collectivités territoriales et du réseau consulaire à leurs outils et à leurs bonnes pratiques réciproques contribueraient également à sortir de ce cloisonnement des acteurs et des projets. La place du numérique a été exposée comme centrale dans la réalisation de ces recommandations. Plus largement, il s'agit de s'adresser à tous les francophones et de leur donner les moyens et les informations nécessaires pour initier ou renforcer leurs échanges. Les partenariats et les consortiums francophones sont un autre outil de visibilité, notamment auprès des bailleurs internationaux.

### 2.3. Conclusion générale

Proposition de premières déclinaisons pratiques de ces rencontres :

- mutualiser un certain nombre d'actions, notamment celles qui concernent le marketing territorial et la coopération décentralisée ;
- développer les conventions d'objectifs et de moyens à l'image de celle entre l'AIRF et la CPCCAF ;
- développer des compagnonnages économiques organisés entre collectivités territoriales et chambres consulaires ;
- permettre des échanges de stagiaires entre collectivités territoriales et chambres consulaires afin de systématiser une connaissance commune des enjeux de chacune des entités ;
- faciliter des échanges d'informations entre partenaires francophones sur les marchés des collectivités territoriales ;
- diffuser la connaissance des outils et des plateformes numériques existants pour accélérer les échanges et le développement des partenariats ;
- inscrire durablement dans l'agenda des collectivités territoriales et des chambres consulaires ce type de rendez-vous.